



**Diplôme national du brevet**  
Oral 3eme                      session 2018-2019

Nous proposons, pour l'oral de fin d'année, une liste « d'objets d'étude » dans laquelle les candidats devront faire leur choix.

Cette épreuve obligatoire est sur 100 points (Maîtrise de l'expression orale : 50 points ; Maîtrise du sujet présenté : 50 points)

Le temps imparti est d'environ 15mn par élève (5mn d'exposé et 10mn de questions du jury).

Les jurys seront constitués de deux enseignants.

Le barème selon lequel les élèves seront évalués sera fourni ultérieurement.

Les modalités retenues pour l'épreuve sont les suivantes :

les élèves doivent présenter leur soutenance à partir d'une œuvre inscrite dans une thématique dont la liste leur est fournie (voir ci-après). Ces œuvres ont été présentées en classe avec leurs professeurs dans différentes disciplines.

L'oral s'effectue sous la forme d'un exposé accompagné d'un diaporama .

Une clef USB est donc indispensable (*libre office obligatoire car présent sur les postes du collège. Si powerpoint à la maison enregistrer en format ODF* ) .

Dans ce diaporama, seuls les mots-clés (titre de chapitre par exemple) et dates peuvent y être inscrits.

l'exposé est à apprendre par cœur car il s'agit d'évaluer un oral.

Afin de se rassurer, l'élève, pourra venir avec une fiche de synthèse (plan de l'exposé) qu'il utilisera en cas de besoin . Il la laissera au jury de sa soutenance et veillera à y inscrire son nom et classe.

Nous précisons que nous attendons, pour cette épreuve, des élèves autonomes et curieux . C'est à cette condition que les exposés oraux seront intéressants à construire pour eux et bénéfiques pour leur formation.

**Calendrier Prévisionnel**

- 18 Mars                      : choix définitif de l'œuvre.
- Mercredi 22 Mai        : oral blanc (entraînement, pas de notation)
- mi-Juin                     : oral du DNB. (date définitive ultérieurement)